



Appréhender la pauvreté pour mieux la réduire : nécessité de prise en compte des perceptions et représentations locales pour un meilleur impact des projets et politiques en Afrique subsaharienne

Nestor Alokpaï*, Roch L. Mongbo** & François V. Dossouhoui**

Résumé

La pauvreté est devenue une réalité endémique de l'Afrique subsaharienne. Cependant, la définir et la mesurer constituent de grands défis conceptuels et méthodologiques non relevés. Par ailleurs, plusieurs projets et politiques sont élaborés suivant les conceptions et mesures globalisées de la pauvreté aux fins d'assurer un mieux-être aux populations pauvres. Ces initiatives ont montré leurs limites quant à leur impact réel sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Pourtant, les perceptions et représentations sociales de la pauvreté sont aussi riches, abondantes que diversifiées dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne et leur prise en compte dans l'élaboration des projets et politiques aiderait à améliorer leur impact sur les pauvres.

Mots-clés : pauvreté, projets, politiques, représentation sociale, perception

Abstract

Poverty has become an endemic reality in sub-Saharan Africa. However, defining and measuring it remain major conceptual and methodological challenges that remain unresolved. In addition, several projects and policies aimed at improving livelihood for the poor are developed using globalized concepts and measures of poverty. These initiatives have shown their

* École de sociologie rurale et de vulgarisation agricole, université nationale d'agriculture, Porto-Novo, Bénin. Email : alones2025@yahoo.fr

** Département d'économie, de socio-anthropologie et de communication, faculté des sciences agronomiques, école doctorale d'économie, socio-anthropologie et communication, université d'Abomey-Calavi, Bénin.

limitations as to their actual impact in improving the living conditions of beneficiaries. Yet perceptions and social representations of poverty are as enriching, abundant, and diverse in most sub-Saharan African countries, and their inclusion in project and policy development would help to improve their impact on the poor.

Keywords: poverty, projects, policies, social representation, perception

Introduction

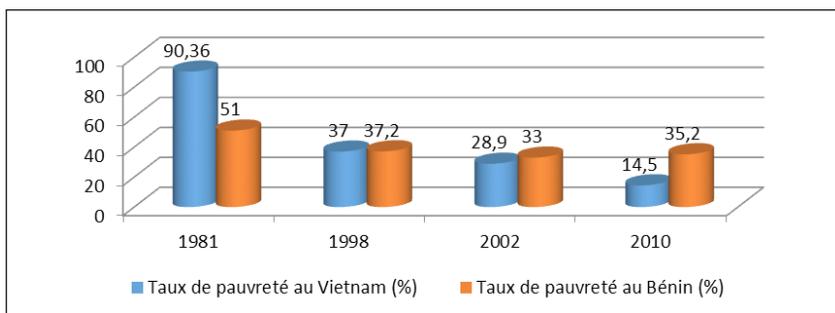
La question de la pauvreté et de son traitement est récurrente dans la pensée sur le développement. Tous les « pionniers du développement » depuis les années 1940 ont abordé chacun à sa manière ce sujet central d'économie politique. En effet, depuis plus d'un demi-siècle, l'attention du monde est fixée sur un fléau qui touche des milliards de personnes de part et d'autre de la planète : la pauvreté. Depuis les années 1980, toujours plus nombreux sont les individus qui se trouvent acculés à élaborer une stratégie pour survivre. Que l'on soit sociologue, démographe, médecin, économiste, il est actuellement devenu impensable de l'ignorer et de ne pas l'évoquer dans ses réflexions ou études. Par ailleurs, la réalité de maintes sociétés africaines est marquée par un faible développement économique et une persistance de la pauvreté (Dieng 2014). Cependant, il est important de souligner que lorsqu'elle touche une masse importante de personnes, la pauvreté ne lèse pas seulement les pauvres, tous les membres de la société en subissent les conséquences et il n'est de l'intérêt de personne qu'elle se perpétue (IFAD 2001). Pour cela, Espindola (2002) estime que la pauvreté continue de mettre en danger les populations de notre planète. Ainsi, Gabas et Laporte (2012) estiment que « La pauvreté et la misère qui existent dans le monde menacent la sécurité de tout un chacun ». On pourrait en effet établir une relation étroite entre la pauvreté et les menaces environnementales, le développement du phénomène d'immigration, d'exode rural, la prolifération des maladies infectieuses, la montée des violences de tout genre, etc. De même, l'avancée de la déforestation dans le monde en général et dans les pays sous-développés en particulier, l'appauvrissement des terres et des plans d'eau, la pollution et l'assèchement de nombreux fleuves, lacs et rivières, les tentatives d'immigrations clandestines à haut risque de certains habitants des pays sous-développés pour atteindre les pays de l'Occident, la multiplication des révolutions et soulèvements populaires dans les pays du tiers-monde, etc. sont autant d'exemples qui appellent à s'atteler durablement à la lutte contre la pauvreté. De ce fait, depuis le sommet mondial des Nations unies en 2002 qui a consacré la définition des OMD, l'éradication de la pauvreté n'est plus perçue seulement comme essentielle, mais comme urgente pour l'atteinte

de la durabilité environnementale (Chokor 2004) et celle de la survie de l'espèce humaine. Ainsi, Bedock *et al.* (2012), dans une étude portant sur un échantillon de pays (33 sur 48), ont abouti à un large consensus sur le fait que la plupart des gens voient la pauvreté comme le problème mondial le plus important. Pourtant, au niveau international, il n'existe de consensus ni sur les concepts, les idées et les méthodes de mesure, ni sur les outils de politique visant la réduction de la pauvreté et les inégalités (Gabas & Laporte 2012). Le présent article est une analyse critique qui vise à montrer le caractère endémique de la pauvreté en Afrique subsaharienne, la limite de sa définition et des méthodes de sa mesure dans une vision globalisée qui aboutit à la conception de projets et de politiques pour sa réduction, et leur contraste avec les perceptions locales et représentations sociales des pauvres eux-mêmes. En outre, il fait ressortir la richesse, l'abondance et la diversité des perceptions locales et représentations sociales de la pauvreté en Afrique subsaharienne dont la prise en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et politiques de réduction de la pauvreté aiderait à améliorer leur impact sur le bien-être des pauvres.

Débats sur l'évolution de la pauvreté dans le monde et en Afrique

Selon Espindola (2006), en termes absolus, le monde compte plus de pauvres qu'il y a cinquante ans. Le rapport de développement humain (PNUD 2014) estime que 1,5 milliard de personnes dans 91 pays en développement vivent en situation de pauvreté marquée par des carences cumulées en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. En outre, selon la Banque mondiale (2012), de nos jours, plus d'un milliard d'habitants sur notre planète, dont près de la moitié en Afrique, vivent dans une situation de pauvreté extrême, avec moins de 1 dollar par jour. Ainsi, les données mondiales sont particulièrement révélatrices de la situation du continent africain où plusieurs pays sont considérés comme les plus pauvres de la planète (PNUD 2010 ; Lemay 2011). De ce fait, la réalité de maintes sociétés africaines est marquée par un faible développement et une persistance de la pauvreté (Dieng 2014). Pourtant, la situation des économies africaines permettait beaucoup d'espoir au début des indépendances. En effet, dans les années 1950, les économies africaines étaient en plein essor avec la montée des prix des matières premières due à la forte demande venant de l'Asie, la reconstruction de l'Europe et la forte croissance des États-Unis d'Amérique. Ainsi, à la fin de l'ère coloniale dans les années 1960, il y avait un grand espoir pour l'Afrique en ce qui concerne l'autosuffisance et la prospérité. Mais à partir des années 1970, cet espoir s'est estompé progressivement, alors que la plupart des autres parties du monde, à savoir l'Amérique du

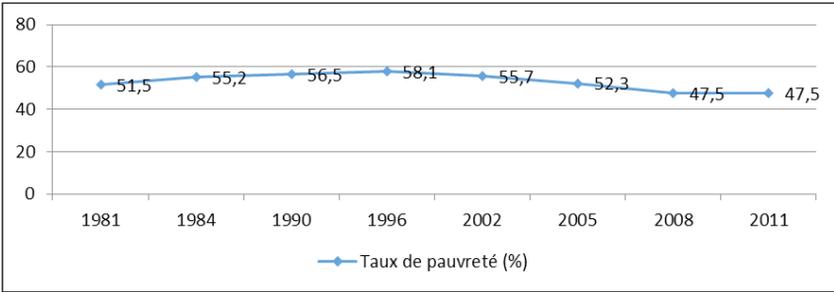
Sud et l'Asie de l'Est, qui avaient des situations similaires et parfois plus désastreuses que celles des pays africains au début des années 1960, ont connu une croissance solide et parfois spectaculaire. Par exemple, en Asie de l'Est et au Pacifique, notamment sous l'impulsion de la Chine, la réduction de la pauvreté est spectaculaire (mai 2014). Selon ce dernier, le Vietnam et d'autres pays comme le Laos, les Philippines et le Cambodge ont vu leur taux de pauvreté diminuer significativement dans la dernière décennie. En effet, selon lui, en 2011, seulement 161 millions de personnes vivent avec moins de 1,25 dollar par jour dans cette région du monde (soit 7,9 % de la population), alors qu'elles étaient plus d'un milliard en 1981 (78 % de la population). Selon les conclusions du Forum économique mondial (2008), l'Afrique comptait en 1970, 10 pour cent des pauvres du monde, mais ce taux est passé à 50 pour cent en 2000. En outre, même si toutes les régions du monde ont vu l'extrême pauvreté reculer au cours des trente dernières années, le constat pour l'Afrique subsaharienne est moins positif. Ainsi, la part de la population concernée par l'extrême pauvreté n'a que légèrement reculé en 30 ans en Afrique (47,5 % en 2011 contre 51,5 % en 1981) (Jacquemot 2012). C'est le seul continent où le nombre de personnes extrêmement pauvres a augmenté. En effet, le nombre de pauvres a doublé sur la même période en passant de 210 millions en 1981 à 415 millions en 2011 (Banque mondiale 2012). Les illustrations sur les graphiques 1, 2 et 3 ci-dessous permettent d'affiner la comparaison.



Graphique 1 : Évolution des taux de pauvreté au Vietnam et au Bénin de 1981 à 2010

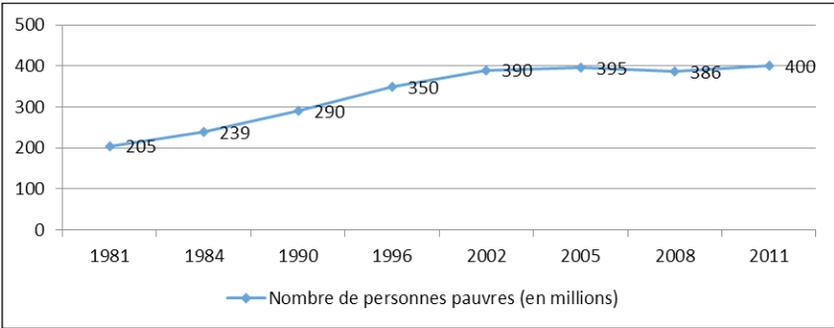
Source : Banque Mondiale (2012), Mai (2014), INSAE (2002, 2011)

L'analyse du graphique 1 montre qu'en 1981, le Vietnam était plus pauvre que le Bénin avec un taux de pauvreté près de deux fois supérieur à celui du Bénin. Mais à partir de la décennie 2000, cette tendance s'est totalement inversée et en 2010, le Vietnam a affiché un taux de pauvreté plus de deux fois inférieur à celui du Bénin.



Graphique 2 : Évolution du taux de pauvreté en Afrique subsaharienne de 1981 à 2011
 Source : Banque mondiale (2012), Jacquemot (2012)

L'analyse du graphique 2 montre que le taux de pauvreté en Afrique subsaharienne n'a pas baissé significativement pendant trois décennies, passant seulement de 51,5 pour cent en 1981 à 47,5 pour cent en 2011.



Graphique 3 : Évolution du nombre de personnes vivant en situation de pauvreté en Afrique subsaharienne de 1981 à 2011
 Source : Banque mondiale (2012) ; Jacquemot (2012)

L'analyse du graphique 3 montre qu'en Afrique subsaharienne, le nombre de personnes vivant en situation de pauvreté a presque doublé en trois décennies, passant de 205 millions en 1981 à 400 millions en 2011.

De tout ce qui précède, on est tenté de se demander les raisons de cette persistance de la pauvreté, surtout en rapport avec les ressources naturelles considérables dont regorgent les pays africains, mais cela amène aussi à poser la question de l'utilité de l'aide publique au développement. Par ailleurs, plusieurs questions se posent quant à la pertinence des approches de définition et de mesure de la pauvreté elle-même.

La pauvreté, un concept multidimensionnel et complexe à appréhender

Selon Charbonnel (2014), alors que tout un chacun a son idée sur le sens du mot, la pauvreté reste cependant, au sens sociologique du terme, une prénotion, c'est-à-dire une idée vague et latente pour rendre compte d'une réalité sociale, laquelle est également désignée par les termes de « misère », « indigence », « situations défavorisées ». Sa définition fait dès lors l'objet de multiples débats, donnant lieu à des concepts différents. En effet, le concept de pauvreté ne fait pas l'objet d'une définition unique, malgré l'abondante littérature sur le sujet (Lipton & Ravallion 1995). Cependant, pour Gaudreault (2013), la pauvreté fait l'unanimité sur un point : il s'agit d'un concept complexe, dont la définition varie considérablement selon les auteurs, les contextes et les époques. Selon lui, la pauvreté laisse place à de nombreuses controverses, autant dans la communauté scientifique que pour le sens commun, puisqu'aucune définition n'est d'emblée admise comme universellement valide. En outre, selon Thorbecke (2008), la plupart des questions qui restent non résolues en matière d'analyse de la pauvreté sont directement ou indirectement liées à sa nature multidimensionnelle et à sa dynamique. D'après Barrat (1998) cité par Nganda Afumba (2011:18), étymologiquement le concept « pauvreté » provient du latin *paupertas, paupertatis*, qui veut dire : « état d'une personne qui manque de moyens matériels, d'argent ; insuffisance de ressources » (Barrat 1998). Cependant, on distingue deux écoles de pensée qui se sont intéressées à la définition de la pauvreté, à savoir l'école welfariste et les non welfaristes. Cette dernière se subdivisant entre l'approche en termes de capacité et en termes de besoin de base. Mais la constante est que le pauvre est celui à qui il manque « quelque chose ». Les écoles se différencient par ce qu'elles mettent sous ce « quelque chose ». Ainsi, l'approche welfariste estime que la chose manquante est le bien-être économique, qu'il revient à chacun de définir. Un individu avec une grande maison, sans véhicule pourra se dire pauvre alors même qu'un autre vivant dans une case, sans mobilier ni voiture pourra se dire comblé. Le premier est donc pauvre tandis que le second ne l'est pas. Pour pallier le caractère subjectif de cette approche, ce qui est pris en compte, c'est le revenu réel et les dépenses de consommation comme indicateur du bien-être économique. Selon Moustapha et Vodounou (2001), par rapport à l'éventail des dimensions du bien-être considéré, les « welfaristes » centrent leur approche sur le niveau de vie. C'est l'approche couramment utilisée par les économistes évaluant le bien-être à partir de la consommation réelle de biens et de services matériels. Les « non welfaristes » privilégient une vision sociale plus large et mettent l'accent sur les droits et les opportunités des personnes en termes d'accès aux ressources et de consommation potentielle (Sen 1982, 1987). Selon Sen (2002), la pauvreté pourrait se définir comme

une privation de liberté, de capacités et de droits d'accès. Pour Bastiaensen *et al.* (2005), elle pourrait aussi se traduire par l'exclusion des pauvres du processus institutionnel local. À cet effet, Prévost (2011:33) estime que « les trappes à pauvreté dont les populations les plus démunies n'arrivent pas à s'arracher résultent d'un cumul de privations qui sont enracinées dans les institutions ».

Par ailleurs, la réduction de la pauvreté est devenue une préoccupation majeure de la politique du développement. De ce fait, pour éclairer les décideurs politiques, la recherche en matière de pauvreté s'est concentrée sur des mesures de la pauvreté fondée sur le revenu ou la consommation. Selon cette approche de mesure de la pauvreté fondée sur le revenu, la pauvreté est simplement un manque de revenus ou de consommation (Datt & Ravallion 1992). Selon ses défenseurs, une personne est pauvre lorsque son niveau de revenu ou de consommation est inférieur à un seuil, défini comme étant le minimum requis au regard des standards de la société considérée. Il y a pauvreté lorsque certaines personnes, dans une société donnée, ont si peu de revenus qu'elles ne peuvent pas subvenir à des besoins de base définis par rapport à la société. La Banque mondiale, en ce qui la concerne, se préoccupe aussi de la pauvreté depuis son rapport sur le développement dans le monde de 1990. Elle a adopté un seuil de pauvreté absolue exprimé en termes monétaires qui définit comme pauvre toute personne dont le revenu est inférieur à un dollar par jour. En outre, selon Nolan et Whelan (2010), la recherche et le suivi de la pauvreté dans les pays riches reposent premièrement sur le revenu des ménages qui permet de cerner les conditions de vie standard et de distinguer les pauvres. Ainsi, la plupart des recherches sur la pauvreté en Europe prennent comme point de départ que les individus sont pauvres quand leurs ressources sont largement en dessous de celles recommandées. Mais pour Nolan et Whelan (2010), le manque de revenu n'est pas l'unique type de privations dans de nombreux aspects de leur vie, au-delà de ceux qui sont définis comme constituant les besoins de base, même s'ils ont à leur disposition suffisamment de biens. Cependant, ce seuil de pauvreté pose évidemment de nombreux problèmes théoriques : est-ce qu'une famille située juste au-dessus de ce seuil vit dans des conditions réellement différentes d'une famille dite « pauvre » ? Le patrimoine n'est pas pris en compte, or il influence largement les conditions de vie. Et surtout, ce seuil de pauvreté est unidimensionnel, il ne tient compte que du niveau de revenu : les ressources non monétaires (réseaux familiaux et communautaires, autoconsommation, statuts sociaux) n'apparaissent pas (Lazarus 2012). En effet, la définition de la pauvreté basée sur le revenu ou la consommation est très contestée, car elle ne tient pas compte des variations des prix à l'intérieur de chaque pays, pas plus que de l'acquisition

de biens hors du marché (Bey 1999:875-876 ; Codjo 2014:45-46). Ainsi, selon Girard et Schéou (2013), la pauvreté n'est pas réductible à une question de richesse monétaire quotidienne et l'on sait qu'elle varie en fonction de nombreux critères géographiques, culturels, sociologiques, psychologiques, etc. ; ainsi, « cette conception réductrice de la pauvreté se traduit par une catégorisation parfois arbitraire et stigmatisante, qui marque du sceau de la pauvreté des personnes qui ne se considèrent pas forcément comme telles, avec pour conséquence de se tromper potentiellement de cible et, dans certains cas, de contribuer à un passage de la pauvreté à la misère ». Dans le même sens, Fontaine (2007) estime que la pauvreté n'est pas seulement un état dont les seuils seraient facilement repérables : c'est un phénomène relatif, socialement construit et qui dépend des perceptions que chacun a de soi et de son environnement. Sen (1987) considère comme insuffisantes les approches fondées sur les moyens (les revenus par exemple) et celles fondées sur les instruments (tels que les droits) dans l'évaluation du bien-être. Sa conception exprimée en termes de « capacités » revient à privilégier les « libertés substantielles qui permettent à un individu de mener le genre de vie qu'il a raison de souhaiter ». En outre, la notion de « capacités », sous son inspiration, devient centrale et oriente fortement l'approche de mesure de pauvreté adoptée par le PNUD. En effet, le PNUD fonde son approche de la pauvreté sur la question des inégalités d'accès à un certain nombre de ressources (Bey 1999 ; Codjo 2014). Cette approche fait référence à deux principaux indicateurs que sont : l'Indicateur de développement humain (IDH) et l'Indicateur de pauvreté humaine (IPH). L'IDH prend en compte l'espérance de vie, le niveau de connaissance, le PIB réel par habitant tandis que l'IPH prend en compte la longévité, le savoir, les conditions de vie et l'exclusion, l'accès à l'eau potable, à la santé, etc. Selon le PNUD (2010), en général, dans les pays en voie de développement, la pauvreté est caractérisée suivant trois dimensions principales, à savoir, le manque de revenu et de sécurité économique, le manque d'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base indispensables au développement humain (santé, eau et éducation de base) et le manque de pouvoir de société. Il estime en effet que le défi que représente la lutte contre la pauvreté exige une offre suffisante d'infrastructures de base et une participation plus accrue des pauvres dans la sphère décisionnelle.

Ainsi, les défenseurs de l'approche plus intégrale, sociale et subjective de la pauvreté estiment qu'elle n'est pas seulement une question de revenu ou de consommation (Sen 1987 ; Narayan 2000 ; Paugman 2005 ; Loisy 2010 ; Leyens 2011). Elle peut être définie comme un manque de capacités fonctionnelles élémentaires pour atteindre certains minimas acceptables (Sen 1987 et 2002 ; Lachaud 2007). Ainsi, Fusco (2007), Gondard-Delcroix,

(2007) et Dupré *et al.* (2011) affirment que l'expérience de la pauvreté dépasse largement la seule dimension monétaire et qu'en cela son caractère multidimensionnel doit être pris en considération dans toute tentative de définition et de mesure (Gaudreault 2013). Loisy (2000) fait remarquer que la pauvreté n'est pas une question de revenu, mais c'est aussi être exclu des grandes décisions qui touchent sa propre vie et ne plus être représenté auprès des instances politiques locales ou nationales. De ce fait, Sen (1987) utilise plus précisément le terme de *functionings* ou modes de fonctionnement pour désigner les façons d'être et d'agir des individus. Être bien nourri ou être en bonne santé, lire et écrire, être heureux, avoir le respect de soi-même, participer à la vie de communauté, etc. sont autant de fonctionnements constitutifs de la liberté réelle des individus. En outre, il mentionne parmi les libertés fondamentales indispensables à prendre en compte : le filet de protection sociale qui permet de garantir que « les personnes ne se trouvent en aucun cas réduites à la misère » ou encore « l'ensemble des dispositions prises en faveur de l'éducation, de la santé ou d'autres postes qui accroissent la liberté substantielle qu'ont les personnes de vivre mieux ».

Cette abondante littérature nous montre qu'il est impossible de donner une définition concise et précise de la notion de pauvreté qui soit acceptée de tous. Ainsi, définir la pauvreté ou la conceptualiser nous soumet à un exercice complexe, ce qui nous renvoie à sa nature multidimensionnelle. Par ailleurs, mesurer la pauvreté est aussi complexe que la définir.

La prédominance des approches quantitatives de mesure de la pauvreté dans les études africaines

En Afrique, la plupart des approches de mesure adoptées dans les études à l'échelle de chaque pays s'inspirent fortement des approches quantitative et monétaire développées par les pays occidentaux (cf. *Rapport sur la situation de la pauvreté dans les pays de l'UEMOA de la BCEAO* en 2012). Ainsi, la plupart des recherches menées dans les pays africains et dans le monde (Datt & Ravallion 1992 ; Bourguignon 2004 ; Forster 2005) sont principalement basées sur les indicateurs quantitatifs, dont principalement le revenu des ménages ou la consommation (Hulme & Green 2005 ; Lachaud 1994 ; Tovo 1995 ; Moustapha & Vodounou 2001 ; Hounkpodoté 2009). Selon Gabas et Laporte (2012), l'exercice de mesure quantitative de la pauvreté et d'élaboration de modélisation de nouvelles techniques d'aide semble polariser une large part des ressources des bailleurs de fonds. À l'inverse, l'analyse qualitative des mécanismes de production de la pauvreté, notamment ceux concernant les rapports de pouvoir ou de domination, reste grandement absente des travaux actuels sur la lutte contre la pauvreté. Selon Kibora

(2012), au Burkina Faso, les études nationales sur le développement et la lutte contre la pauvreté sont le plus souvent effectuées par des économistes. La mesure de la pauvreté est alors une question de statistiques et de données économétriques quantitatives. Les quelques rares études scientifiques qualitatives qui ont pu être entreprises depuis les années quatre-vingt-dix sont restées souvent assez parcellaires et ne concernent que quelque deux à trois régions. Ainsi, selon le même auteur, l'insuffisance de la prise en compte de l'aspect qualitatif caractérise les recherches sur la pauvreté dans le pays. En outre, la prédominance des approches quantitatives de mesure de la pauvreté est relevée au Togo, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Niger, en République Démocratique du Congo, etc., où la plupart des études de mesure de la pauvreté sont conduites par les Instituts nationaux de statistiques et de développement, en plus des études de mesures conduites par le PNUD et la Banque mondiale dans ces pays.

C'est aussi le cas au Bénin où plusieurs études ont été réalisées sur la mesure des indicateurs de pauvreté, mais elles ont été pour la plupart quantitatives. En effet, nous pouvons citer, entre autres :

- les enquêtes sur le budget, la consommation des années 1986-1987 par J.-P. Lachaud qui ont été les premières tentatives de mesure des indicateurs de pauvreté au Bénin ;
- les travaux de Tovo en 1995 qui ont permis de déterminer les niveaux de pauvreté à partir des coûts de base des besoins essentiels après la dévaluation du FCFA ;
- les enquêtes sur les conditions de vie des ménages (PNUD ; DANIDA ; MDR ; INSAE : 1995-1996, 1999-2000) ;
- les perceptions des dimensions de la pauvreté, du bien-être et de la richesse en milieu rural au Bénin du PNUD-MDR, en 1993 ;
- l'approche nutritionnelle appliquée au cas du Bénin qui a été développée par Aho, Larivière et Martin (1997) et Ponty (1998) ;
- les travaux d'Adégbidi *et al.* (1999) et ceux du MIMAP-Bénin (Adégbidi 2002) ;
- les études QUIBB et EMICOV de l'INSAE à partir des années 2000, qui ont été périodiquement conduites sur l'ensemble du territoire jusqu'à nos jours ;
- la thèse de doctorat de Attanasso Odile en 2004 ;
- les travaux de Medédji (2006), de Hounkpodé (2008) et de Hounkpodé (2009) sur les dynamiques de la pauvreté avec une approche quantitative ;

- les travaux sur la pauvreté chronique conduite par Mongbo et Floquet à partir de l'année 2007 dans le cadre du CRPC (Centre de recherche sur la pauvreté chronique) ;
- la thèse de doctorat de Hounbo Emile en 2008 ;
- les rapports annuels de la Banque mondiale sur la pauvreté au Bénin et dans le monde ;
- les rapports annuels du PNUD sur le développement humain au Bénin et dans le monde.

Cependant, c'est à partir des années 2000 que deux études qualitatives véritables, basées sur les perceptions, traduites en langues locales, des facteurs locaux de bien-être ont été réalisées. En effet, c'est à partir de l'année 2002 que les travaux de Gohy (2002) pour l'Unesco ont relevé les premières traductions en langues locales (Fon et Yoruba) des thèmes prospérité et pauvreté qui découlent des perceptions des pauvres eux-mêmes. Ensuite, il y a eu en 2003 les travaux de « *poverty assessment* » de la Banque mondiale (Mongbo & Floquet 2003) et puis récemment, en 2016, la thèse de doctorat de Alokpai qui a porté sur la pauvreté rurale et les stratégies de survie sur le plateau d'Abomey et la place des projets de développement dont les travaux ont été conduits suivant une approche d'évaluation qualitative de la pauvreté. Ces travaux constituent jusqu'à nos jours les premières et seules études de mesure de pauvreté qualitative basée sur les perceptions des acteurs et conduites suivant des approches participatives facilitant l'expression locale de ces thèmes et les déterminants y afférents.

Cependant, l'approche quantitative de mesure de la pauvreté est fondamentalement limitée et exclut une large part des réalités sociales de la pauvreté qui est un phénomène multidimensionnel (Sen 1983 et 2002 ; Gardes & Loisy 1998 ; Benicourt 2001 ; Kakwani 2006 ; Lachaud 2007 ; Nolan & Whelan 2007 et 2010). En effet, selon Bidou *et al.* (2005), les enquêtes sur la pauvreté comme les enquêtes-ménages mesurant le revenu et différents indicateurs du bien-être sont construites à partir d'un cadre de référence et d'une représentation de la pauvreté qui appartiennent à ses concepteurs, souvent issus d'une autre culture. En effet, les indicateurs quantitatifs standardisés sont naturellement limités et peuvent ne pas prendre en compte l'ensemble des dimensions qui font que la vie d'un Homme « vaut la peine d'être vécue » (Mongbo & Floquet 2003). Destremeau et Salama (2002), dénoncent aussi « les limites des indicateurs et mesures quantitatifs de la pauvreté résidant dans le fait qu'ils évacuent une large part de l'expérience humaine et de la subjectivité attachée à un état social, mais aussi dans la nature de leur référent normatif et des postulats qui les fondent ».

De ce fait, Bertin et Leyle (2007) estiment que les questions relatives à la mesure de la pauvreté sont aujourd'hui encore au cœur des débats scientifiques, non seulement en raison de leur pertinence dans le ciblage des populations indigentes, mais également dans une perspective plus large de politiques économiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Ainsi, selon ces derniers, il est important de privilégier une approche plus qualitative qui permettrait de cerner la manière dont les populations perçoivent leurs conditions de vie et la manière dont elles apprécient les actions du gouvernement et des autres institutions de développement conçues pour améliorer ces conditions (feed-back). Par ailleurs, selon Chokor (2004), la compréhension profonde des perceptions, des adaptations et des circonstances sociales dans lesquelles vivent les communautés rurales les plus fragilisées aiderait beaucoup à l'atteinte des objectifs des programmes de réduction de pauvreté, d'où l'importance des perceptions locales et les représentations sociales dans les études sur la pauvreté.

Les représentations sociales et perceptions de la pauvreté dans le contexte africain et débats sur les interventions des projets pour sa réduction

Dans la plupart des pays africains, la pauvreté ou la prospérité sont appréhendées en référence aux représentations sociales, économiques, culturelles et parfois culturelles propres à chaque communauté. Par ailleurs, la conception de la pauvreté n'y est nullement réduite aux possessions matérielles et monétaires. Ainsi, selon Rahnema (2003b), si la culture occidentale célèbre la richesse et déplore la pauvreté en liant indissolublement ces deux notions aux domaines du matériel et du monétaire, ce n'est pas encore le cas dans toutes les cultures, bien que la tendance constatée d'un appauvrissement des conceptions de la richesse touche l'ensemble de la planète. Alors qu'il existait une incroyable variété de mots pour qualifier les multiples perceptions de la pauvreté, le fait de n'utiliser plus que le mot pauvre et d'imposer son utilisation sur l'ensemble du monde n'est pas seulement le signe d'un considérable appauvrissement des langages, mais aussi celui d'une lecture simplifiée, pour ne pas dire « simpliste », de la complexité de la question de la pauvreté. Selon Bidou *et al.* (2005), cet état de choses traduit une vision souvent décalée des représentations locales de la pauvreté et de la richesse qui sont induites par la culture, l'histoire, les rapports sociaux ou la religion des populations concernées.

Ainsi, plusieurs auteurs se sont intéressés à la définition de la pauvreté en Afrique en rapport aux représentations sociales et les déterminants y afférents. Selon Magassa (2002), la pauvreté n'est pas vécue en Afrique

comme une statique fatalité qui habille les démunis de ses multiples facettes. La pauvreté est appréhendée de manière beaucoup plus subtile que ne le suggèrent les indicateurs qui veulent en rendre compte. En effet, selon lui, malgré une condition de vie économique chroniquement difficile, le Malien se considère riche d'hommes et de légendes parce que « quand on est inséré dans des liens qui comprennent entre 50 et 300 personnes, on n'est pas du tout pauvre ». Dès lors, les impératifs de l'organisation communautaire et du cahier des charges de la solidarité des réseaux familiaux et para-familiaux excluent à la limite de l'insécurité humaine toute recherche individuelle d'un patrimoine qui ne saurait se dissoudre dans le bien public. En outre, selon Verger,

L'approche internationale de mesure de la pauvreté fondée sur une vision globalisée et monétaire apparaît déconnectée de l'approche populaire de la pauvreté dans le contexte malien pour au moins trois raisons. Tout d'abord, alors que la première considère que la majorité de la population est « pauvre », car victime d'un manque matériel, la plupart des Maliens considèrent que quelqu'un qui a de quoi s'habiller, manger et se loger n'est pas pauvre. Ensuite, la pauvreté telle qu'elle est vécue et comprise au Mali (*bolontanya*) n'est pas seulement un problème matériel pouvant trouver une solution financière, mais un problème social lié à la notion de pouvoir : l'abondance matérielle ne vaut que parce qu'elle donne la possibilité de redistribuer et de multiplier les échanges sociaux. (Verger 2007 31-32)

Ainsi, selon cet auteur, tous les actes de la vie en communauté donnent lieu à des placements en termes de relation personnalisée. Dans l'idéal, un tel modèle de comportement social n'autorise pas l'abandon de la charge d'un déficit, d'un manque, à la seule personne supposée en supporter le coût de transaction institutionnelle (Codjo 2014:47). En outre, les travaux de Misangumukini (2016), qui ont pour objectif d'analyser les facteurs qui expliquent la pauvreté objective et la pauvreté subjective des chefs de ménages au Mali, ont abouti aux résultats selon lesquels près d'un cinquième des chefs de ménage maliens, pourtant objectivement non pauvres, se considèrent subjectivement comme pauvres et souffrant de leurs conditions de vie.

Kadio *et al.* (2014), dans une étude sur l'accès des indigents aux soins de santé au Burkina Faso, ont affirmé que la communauté perçoit la pauvreté au-delà de l'aisance économique. La dimension sociale de la pauvreté (dont l'incapacité de l'individu à participer pleinement à la vie de la communauté) a largement déterminé l'identification d'indigents dans des ménages dont le niveau économique est a priori élevé. Pour Kibora (2012), dans de nombreuses langues burkinabè, les signes de la pauvreté font référence à

l'habillement, à l'incapacité physique, à l'absence d'activités, au manque de ressources, etc. En plus des différents critères matériels couramment utilisés pour décrire et comprendre la pauvreté, celle-ci est fortement liée aux facteurs psychosociaux et culturels de la société. Selon ce dernier, le concept de pauvreté existe bien dans les cultures burkinabés, est symbolisé par des expressions comme *taalga* chez les Mossé et *fantaya* chez les Dioulas, même si une définition opérationnelle n'est pas donnée en dehors des manifestations du phénomène. Les principales stratégies pour sortir de la pauvreté sont : une plus grande ardeur au travail, l'utilisation des réseaux familiaux de solidarité, compter sur Dieu, le recours à l'aide institutionnelle, le recours à la migration, compter sur ses enfants comme sécurité future. Lors d'un de ses séjours au village, un de ses oncles à qui il demandait pourquoi il ne venait pas en ville, lui répondit à peu près ceci :

« Ici je me sens bien. Si j'arrive à remplir mes deux greniers à l'issue d'une bonne saison des pluies, je suis heureux. Je vais au marché, je vais aux manifestations socioculturelles du village, et lorsque le temps est très chaud, je discute et somnole sous l'arbre à palabres. Je n'ai besoin de rien sauf de temps en temps de quoi m'offrir une calebasse de bière de mil. Tant que je me porte bien et que je mange à ma faim, je suis heureux. En ville, il faut tout acheter et personne n'a le temps. Pour rien au monde je n'irai vivre là-bas. »

Ainsi, il en releva les interrogations et commentaires ci-après qui, à notre avis, sont édifiants quant à la nécessité de contextualiser la notion de pauvreté : Peut-on mesurer le bien-être d'un tel individu en termes d'insuffisance de biens matériels ou d'absence d'un certain nombre de services sociaux de base dans son environnement ? Cet individu, qui est loin d'être considéré comme pauvre par ses proches et lui-même, ne saurait échapper à cette catégorie si on lui applique une unité de mesure économique pour évaluer sa pauvreté. Par exemple, la famille nombreuse, synonyme de richesse sociale du point de vue culturel, peut, dans certaines circonstances, constituer un facteur aggravant de la pauvreté de l'individu si les personnes à charge sont dans l'incapacité de participer à la production.

Pour Fall (2007), la perception qu'a le pauvre de son état ainsi que le regard que lui portent les autres sont autant d'éléments qui s'ajoutent au sentiment d'être pauvre. Selon lui, la parole donnée aux acteurs dans la société sénégalaise révèle des valeurs estimées par eux comme fondamentales, comme l'importance des liens sociaux, car le « manque à être » ne se limite pas « au manque à avoir » et sans doute d'autant moins dans des sociétés de type communautaire comme la société sénégalaise. Ainsi, ses travaux ont montré que dans la société sénégalaise, « le démuné est celui qui ne peut avoir accès à un réseau, le déficit relationnel est ici synonyme de relégation ».

Dans l'imaginaire populaire nigérien, la perception de la pauvreté n'est cependant pas tout aussi uniforme. C'est un phénomène perçu différemment en fonction du lieu, de la période, de la catégorie sociale et/ou de la position sociale occupée (Gueye *et al.* 2007). Selon ces derniers, qui renvoient aux travaux de Fatimata Mounkaïla,

Dans la littérature orale des Songhay-Zarma, il y a une « représentation analytique » de la pauvreté à travers trois états de manque : le *haraay* ou manque de vivres ; le *banji* ou manque de vêtement ; le *moori* ou manque d'argent (Gueye *et al.* 2007:7).

Elle serait aussi « caractérisée par un état total de dénuement matériel qui inclurait un manque de champs, d'animaux et d'argent. Cet état total de dénuement est désigné dans la terminologie populaire par *talakataray*. Celui qui vit dans le *talakataray* est un *talakata* » (Gueye *et al.* 2007:7). Enfin, le *talakata* serait une personne « ne bénéficiant pas de considération de la part de ses concitoyens qui ne l'associaient pas au processus de prise de décisions » (Gueye *et al.* 2007:7).

En zone *Zarma-Songhai*, le Talaka (pauvre) correspond à celui qui récolte moins de 50 bottes de mil, ne possède aucun animal et fait aussi référence au paysan sans terre. Par ailleurs, Gilliard (2006), en référence à une étude sur la pauvreté et la mobilité au Niger, estime que « la pauvreté ne se définit pas uniquement par des seuils de revenus, mais aussi par la mise en évidence d'un ensemble de processus, d'actions, de dynamiques spatiales et de changements sociaux ». Dans ce cadre, il a relevé l'importance des réseaux sociaux d'entraide et la disponibilité alimentaire comme facteurs déterminants d'un mieux-être socioéconomique au Niger. Pour lui, la pauvreté au Niger serait liée à l'isolement social.

Une enquête menée par Paugam (2005) à Madagascar fait ressortir que les plus pauvres, d'un point de vue monétaire et matériel, ne sont pas ceux qui se considèrent comme les plus pauvres. Les travaux de Bidou *et al.* (2005) en Guinée Maritime ont relevé une vision spirituelle ou religieuse de la pauvreté auprès de la plupart des enquêtés. Selon les résultats de leurs travaux, les gens estiment qu'elles sont pauvres parce que c'est le « destin ». Cependant, il a été souligné que certains attribuent leur situation de pauvreté au manque d'actifs (terre, main-d'oeuvre ou capital) pour démarrer une activité et d'autres attribuent la pauvreté à une transmission inter-générationnelle : on est pauvre parce qu'on est né d'une famille pauvre et donc on n'a pas eu de capital (souvent financier) correct pour démarrer. D'autres mettent en avant les caractéristiques personnelles (au sens de Sen) : ne pas être un battant ou être victime d'un handicap ou d'une maladie. Enfin, un petit groupe relie la pauvreté au fait de vivre à la campagne et ne pas pouvoir

s'en échapper ou d'avoir trop de charges par rapport à ses ressources. Pour Sauquet (2007), dans plusieurs langues africaines, la pauvreté désigne la solitude, l'absence de liens. Ainsi, un dicton wolof au Sénégal dit qu' : « un pauvre est quelqu'un qui n'a pas d'amis » (Girard & Schéou 2013). Dans le même sens, un membre d'une ONG au Botswana confiait ce qui suit : « La richesse est la couverture qui nous protège. La pauvreté, c'est ce qui arrive lorsqu'on perd cette couverture » (PNUD 1997 ; Gohy 2002).

Au Bénin, Gohy (2002) et Alokpaï (2015) nous proposent plutôt un panorama d'appellations locales des concepts de « pauvre » ou « pauvreté » dans la taxonomie fon (l'un des principaux dialectes du Bénin). Le Fon distingue plusieurs types de pauvres : « Wa mamonnon » : celui qui travaille sans résultat positif, ce qui fait référence à la dimension spirituelle de la pauvreté, « Yatonon » « gbèdonanon » : qui n'arrive pas à joindre les deux bouts, qui croupit dans l'indigence ; qui a du mal à sortir de son état de pauvreté à partir de ses efforts sans vaincre cette fatalité, « Hintonon » : le nécessaire, en état d'insuffisance tant matérielle, psychologique que sociale. Selon Mongbo et Floquet (2003), la pauvreté ou la prospérité au Bénin sont liées à la possession ou non d'actifs et à la réalisation de certaines activités. Cependant, les actifs ne sont pas nécessairement relatifs au revenu monétaire, mais à toutes les ressources capitalisables. Enfin, Tévoédjrè (1978), en s'inspirant des réalités africaines et surtout béninoises, perçoit « la pauvreté comme la richesse des peuples ». Dans ce cadre, il n'insinue aucunement une culture de la pauvreté ou une satisfaction des pauvres concernant leur situation, mais il met en évidence comment la simplicité du mode de vie peut constituer la finalité d'un modèle de développement tant personnel que social. Selon lui, c'est notamment parce que cette simplicité suppose un autre rapport au temps, lequel est la « première richesse pour posséder le monde, le voir, le connaître, l'assumer, et qui ne peut être réduit à l'argent. La course à l'argent, à toujours plus d'argent ne peut donner cette richesse du temps, et l'on arrive à cette absurdité que plus la richesse d'un pays paraît augmenter, en fait plus son dénuement humain se précise... car c'est la qualité de la vie de chacun et de tous ensemble qui tend à disparaître ».

En référence à ce qui précède, Girard et Schéou (2013) font la distinction entre la misère et la pauvreté qualifiante qui peut être envisagée au niveau individuel (la frugalité « modestie, sobriété » d'un individu). À cet effet, ils font allusion à Rahnama (2003a) qui la désigne par l'expression de « pauvreté volontaire » résultant d'un « choix libre et éclairé pour un mode de vie basé sur une éthique de simplicité, de frugalité et de respect pour le prochain ». Pour lui, c'est la forme suprême de richesse parce que c'est l'expression même de la liberté. Par ailleurs, Girard et Schéou (2013) estiment que la

sagesse dans la tradition philosophique grecque est fortement liée à l'idée d'une autonomie individuelle qui s'acquiert en sortant de l'emprise des besoins matériels et de l'état de dépendance et de frustration que cette emprise entretient. Dans le langage de la modernité, on pourrait dire que la liberté du sujet consiste non pas dans le pouvoir de satisfaire des besoins sans limites, mais dans la capacité à maîtriser ses besoins ; c'est pourquoi la « pauvreté » peut être voulue.

Ainsi, même si la possession de biens matériels et monétaires traduit un signe extérieur de richesse dans toutes les conceptions de la prospérité au monde, elle ne constitue pas, dans le contexte africain, le seul facteur de bien-être dont la privation confère le statut de pauvre. En effet, les perceptions de la pauvreté en Afrique sont aussi liées à l'absence d'un ancrage social, culturel ou cultuel, sans oublier la liberté de choix qui est fondamentale dans leur mode de vie. Ainsi, Paugam (2012) souligne que « si la question de la privation de biens sociaux susceptible d'empêcher la réalisation de la conception que les sujets ont de la dignité humaine se pose dans toute société, on peut considérer que tant la liste des biens sociaux que les seuils pour identifier une privation varient selon les cultures ».

La nécessité de la prise en compte des perceptions et représentations locales pour une meilleure conception et réussite des projets de développement

Selon Kibora (2012 :135), la réalité actuelle est que « les perceptions des populations ne semblent pas être suffisamment prises en compte dans les politiques de lutte contre la pauvreté parce que la recherche qui s'occupe de ce volet n'est pas mise en avant ». Les considérations économiques semblent l'emporter sur les considérations sociales et culturelles. Ainsi, la littérature sur les représentations sociales et les perceptions de la pauvreté dans le contexte africain relève un décalage et beaucoup d'insuffisances dans les approches modernes et formelles d'appréhender la pauvreté, ainsi que dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement dans les pays sous-développés en général et africains en particulier. Elle renchérit sur la nécessité d'adopter une approche inclusive consensuelle de définition et de mesure de la pauvreté dans le contexte de chaque société. En effet, comme le souligne Ferrarotti (1983:32), l'intérêt d'une telle approche réalisée au niveau micro est qu'elle « permet d'atteindre des faisceaux sociaux et des structures de comportement qui, par leur caractère de marginalité et leur état d'exclusion sociale, échappent irrémédiablement aux données acquises et élaborées formellement ainsi qu'aux images officielles que la société se donne d'elle-même ». Dans le cas contraire, les interventions pourraient aboutir

à une aide secrète au contre-développement, surtout dans un sens où les pauvres sont considérés comme des non acteurs pour lesquels il faudra tout faire (Tshiebue 2011). Pour Rahnama (2003b), le langage est un révélateur de notre compréhension du monde et le fait de nommer tous les pauvres du monde avec un terme unique, autrement dit qualifier un ensemble de situations sociales très diverses sous une même catégorie, c'est ouvrir « la voie à des modes d'intervention arbitraires pour décider de leur sort ». Kibora (2012:138) estime que « si les politiques de développement économique et social mises en œuvre dans la lutte contre la pauvreté ont montré leurs limites, ce n'est pas seulement en raison de la complexité du phénomène de pauvreté jugé multidimensionnel, c'est aussi dû à la faiblesse de sources scientifiques autres qu'économiques, d'approches théoriques disponibles pouvant guider la prise de décision efficiente ». Pour lui, la représentation socioculturelle de la pauvreté est essentiellement dynamique et doit être comprise comme telle pour toute politique de transformation sociale. Enfin, selon Godinot (2014), les politiques de lutte contre la pauvreté, pensées sans les pauvres, se retournent trop souvent contre eux. En matière d'exemple, nous pouvons citer Gilliard (2006) qui, faisant référence à une étude menée par Boyer (2005) sur les Touaregs de Bankilaré au Niger, a bien illustré cet état de fait. Cette étude a montré comment la mise en place d'un projet de lutte contre la pauvreté (Programme cadre de lutte contre la pauvreté) s'oppose aux pratiques traditionnelles des Touaregs qui ont l'habitude de contourner la pauvreté par la migration et, en les obligeant à se sédentariser, les isole des solutions traditionnelles qui sont les leurs et leur enlève toute capacité de réaction. Aussi, selon Girard et Schéou (2013), « le problème des programmes de « lutte contre la pauvreté » est-il d'ignorer cette variation possible si bien qu'en imposant comme allant de soi une liste des biens sociaux et des seuils de privation, ces programmes peuvent paradoxalement priver des communautés ou des sociétés d'un bien social premier : le pouvoir de définir les biens reliés à la dignité humaine, c'est-à-dire la capacité de « choix » d'un mode de vie ». De ce fait, Bergamaschi (2011) estime que la lutte contre la pauvreté crée la controverse. Ainsi, il fait référence aux travaux d'économie du développement de certains praticiens au Mali qui reprochent à la doctrine de la lutte contre la pauvreté de nier les dimensions géographiques, sociales et politiques de la « pauvreté » en donnant l'impression que « tout est plat, tout est pauvre, tout est uniforme ». Pour ce même auteur, l'appropriation et la lutte contre la pauvreté sont des notions contestées ; à ce titre, elles façonnent, à leur tour, des pratiques diverses et parfois concurrentes. De ce fait, Espindola (2006) estime qu'il est « essentiel que non seulement les gouvernements, mais aussi les organisations internationales aient comme priorité absolue d'écouter la voix des plus pauvres et des exclus, car ce sont eux qui nous montrent que

la pauvreté est multidimensionnelle et complexe ». Il se réfère, à cet effet, au père Joseph Wresinski qui disait à juste titre que « les pauvres sont les premiers experts en pauvreté ».

Conclusion

La pauvreté est donc un phénomène multidimensionnel qu'il convient d'explorer avant tout en écoutant la voix des plus pauvres ou des concernés. En effet, plusieurs études africaines ont montré qu'elle n'est pas seulement liée à un seuil de revenu ou au volume des avoirs matériels. Elle peut être aussi définie suivant plusieurs formes et plusieurs considérations qu'il est opportun d'appréhender dans chaque contexte afin de mieux cadrer les interventions de projets conçus pour sa réduction. En outre, le concept de pauvreté doit être analysé en étroite relation avec les stratégies développées par ceux qui s'estiment pauvres. Ces stratégies résultent des expériences et apprentissages liés à la trajectoire de vie de chaque individu, mais aussi à leur environnement qui peut être assimilé à un système, les projets de lutte contre la pauvreté devant aussi être considérés comme des systèmes intervenant dans le système social caractérisé par les réalités socioéconomiques des bénéficiaires.

Références

- Adégbidi, A., Ahohounkpanzon, M., Adjovi, E., Houndékon, V., Djoi, D., & Fagnissè, S., 1999, *Profil de pauvreté et d'inégalité au Bénin*, Université de Laval CREFA, Cahier de recherche, n° 00-01.
- Adégbidi, A., 2002, *Dynamique de la pauvreté au Bénin*, Rapport préliminaire, MIMAP-Bénin.
- Aho, G., Larivière, S., & Martin, F., 1997, *Manuel d'analyse de la pauvreté. Applications au Bénin*, Cotonou/Québec/New York, Université nationale du Bénin/Université Laval/Pnud.
- Alokpai, N., 2015, « Perceptions locales de la pauvreté en zone rurale sur le plateau d'Abomey », *Sciences humaines CAMES*, vol. 1, 1er semestre 2015, p. 107-128.
- Alokpai, N., 2016, « Pauvreté rurale et stratégies de survie sur le plateau d'Abomey : perceptions locales et place des projets de développement », thèse de doctorat, Faculté des sciences agronomiques, Université d'Abomey-Calavi, 2016.
- Attanasso, M. O., 2004, « Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin », *Mondes en développement*, 4/2004 (n° 128), p. 41-63.
- Banque Mondiale, 2010, *Rapport de suivi mondial, Les OMD après la crise*, Washington, DC.
- Banque Mondiale, 2012, *African Progress Panel. Rapport 2012 sur les progrès en Afrique, Emploi, Justice et Équité*, Washington, D. C.
- Barrat, C.-F., 1998, *La pauvreté*, Paris, PUF.

- Bedock, C., 2012, « La perception de la pauvreté dans un monde globalisé », *Revue de l'OFCE*, vol. 126, n° 7, p. 171-208.
- Benicourt, E., 2001, « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », *Études Rurales*, 2001/3 n° 159-160, p. 35-53.
- Bergamaschi, I., 2011, « « Appropriation » et « lutte contre la pauvreté » au Mali. Interprétations, pratiques et discours concurrents », *Tiers-Monde*, 2011/1, n° 205, p. 135-150.
- Bertin, A., & Leyle, D., 2007, « Mesurer la pauvreté multidimensionnelle dans un pays en développement. Démarche méthodologique et mesures appliquées au cas de l'Observatoire de Guinée Maritime », *Cahiers du Gretha*, n° 17, octobre 2007.
- Bey, M., 1999, « Recherche sur la pauvreté : état des lieux. Contribution à la définition d'une problématique », *Tiers-Monde*, tome 40, n° 160, p. 871-895.
- Bidou, J. E., Droy, I., & Leyle, D., 2005, « Les mots pour dire la pauvreté : une approche qualitative en Guinée Maritime », Communication aux journées du GRES, Université de Toulouse.
- Borgarello, A. & Mededji, D., 2011, « Les filets sociaux au Bénin : outil de réduction de la pauvreté. Protection sociale et promotion du travail », *Groupe de la Banque Mondiale*, Document de synthèse n° 1417.
- Charbonnel, J.-M., 2014, « Point de repère. Définir et mesurer la pauvreté : un exercice délicat », *Informations sociales 2/2014* (n° 182), p. 10-15, URL : www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-2-page-10.htm.
- Chokor, A. C., 2004, « Perception and response to the challenge of poverty and environmental resource degradation in rural Nigeria », *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 24, p. 305-318.
- Codjo, C. B., 2014, « Les pratiques de solidarité dans les associations féminines au sud du Bénin : Les stratégies endogènes de réduction de la pauvreté et d'empowerment des femmes », thèse de doctorat, UCL.
- Crétiéneau, A. M., 2005, « Les stratégies de survie individuelles : des enseignements utiles pour une autre approche du développement », *Économie et Sociétés*, n° 3/2005, Série « Développement, croissance et progrès », n° 43, p. 365-384.
- Datt, G., & Ravallion, M., 1992, « Growth and redistribution components of changes in poverty measures: A decomposition with applications to Brasil and India in 1980s », *Journal of Development Economics*, Volume 38, Issue 2, April 1992, p. 275-295
- Delcourt, L., 2008, *Aide au développement de l'Union européenne : Perspective critique*, Éditorial ALTERNATIVES SUD, VOL. 15-2008/7.
- Destremau, B., & Salama, P., 2002, *Mesures et démesure de la pauvreté*, PUF, 165p.
- Dieng, A., 2014, *Capital social, configurations familiales et statut d'activités en Afrique subsaharienne : quels liens et quelles implications économiques et sociales pour les femmes sénégalaises ?*, thèse de doctorat, Université de Genève, N° SES 837.
- Dupéré, Sophie, Maria De Koninck & Michel O'Neil, 2011, « Rouge, jaune, vert... noir : l'expérience de la pauvreté d'hommes du quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal », *Recherches sociographiques*, vol. LII, n° 2, p. 255 à 283,
- Espindola, J.J., 2006, « Santé et extrême pauvreté dans le monde », *La santé pour tous*, Revue Quart Monde, n° 184.

- Fall, S. A., 2007, *Bricoler pour survivre : Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Paris, Karthala.
- Feumetio, B., 2007, *La pauvreté en Afrique Subsaharienne. Incursion dans les dédales d'un mail*, Paris, Publibook.
- Fontaine, L., 2008, *Pauvreté et stratégies de survie*, EHESS/CNRS, Éditions Rue d'Ulm.
- Franqueville, A., 1987, « Stratégies alimentaires des acteurs locaux en Afrique et leurs conséquences sur la nutrition », extrait de : *Terres, Comptoirs et sillos, des systèmes de production aux politiques alimentaires*, Éditions de l'ORSTOM, collection colloques et séminaires, p. 173-195.
- Fusco, A., 2007, *La pauvreté : un concept multidimensionnel*, Paris, L'Harmattan.
- Gabas, J. J., & Laporte, C., 2012, « La pauvreté dans l'agenda des Nations unies », *CERISCOPE Pauvreté*, 2012, [en ligne], consulté le 23/01/2015, URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part4/la-pauvrete-dans-lagenda-des-nations-unies>.
- Gardes, F., & Loisy, C., 1998, « La pauvreté selon les ménages : une évaluation subjective et indexée sur le revenu », *Économie et Statistiques*, n° 308-310, p. 95-112.
- Gaudreault, D., 2013, *Représentations sociales de la pauvreté dans la ville du Québec : Enquêtes par entrevue dirigée*, Rapport final, département de sociologie, Université de Laval.
- Gilliard, P., 2006, *Pauvreté et mobilités circulaires campagnes/villes au Niger, Mobilités, flux et transports*, Université de Lausanne et à l'UUED, Université de Genève.
- Girard, A., & Schéou, B., 2013, « Quelle pauvreté réduire ? Le problème de la réduction utilitariste de la richesse », *Études caribéennes* [En ligne], p 24-25 | <http://etudescaribeenues.revues.org/6490>.
- Godinot, X., 2014, « Pauvreté, qui sont les vrais experts ? » *CERAS*, 2014/1, n° 338, p. 28-34.
- Gohy, G., 2002, « Établissement des cadres participatifs en matière de sécurité humaine : l'éradication de la pauvreté et autonomisation des populations les plus vulnérables dans les PMA d'Afrique : le cas du Bénin », dans *La pauvreté une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés. Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger*, UNESCO/Futurs africains, Karthala, Paris, 269 p. (ebook)
- Gondard-Delcroix, C., 2006, « La combinaison des analyses qualitatives et quantitatives pour une étude des dynamiques de pauvreté en milieu rural malgache », thèse pour le doctorat en sciences économiques, Université Montesquieu Bordeaux IV, droit sciences sociales et politiques, sciences économiques et de gestion, 368p
- Gueye, B., Seynigama, B. A., & Sall, M., 2007, « Pauvreté chronique au Niger, perceptions, stratégies et questions émergentes », *Programme de recherche sur la pauvreté chronique en Afrique de l'Ouest* ; document de travail n° 2.
- Houngbo, E., 2008, « Dynamique de pauvreté et pratiques agricoles de conservation de l'environnement en milieu rural africain, Le cas du plateau Adja au Sud-Bénin », thèse de doctorat à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

- Houkpodoté, H., 2009, « Analyse multidimensionnelle de la pauvreté au Bénin avec la méthode d'analyse par l'approche des sous-ensembles flous », *International Statistical Institut Publication*, Vol. CPM5, n° 57 th Session, Durban (August).
- IFAD, 2001, *Rapport sur la pauvreté rurale : comment mettre fin à la pauvreté rurale*.
- INSAE, 2002, 2007, 2011 et 2012, *Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages, rapport définitif*, ministère de la Prospective, du Développement et de l'Évaluation de l'Action publique, République du Bénin.
- Jacquemot, P., 2012, « L'émergence des classes moyennes en Afrique. Miroir de la croissance et des inégalités sociales », *Afrique Contemporaine*, 2012-4, n° 44, p. 124-125.
- Kadio, K., Ridde, V., & Malla, S. O., 2014, « Les difficultés d'accès aux soins de santé des indigents vivant dans des ménages non pauvres », *Santé Publique*, De Boeck Supérieur, 2014/1, Vol 26, p. 89-97.
- Kibora, L., 2012, « L'étude des perceptions des populations et pratiques de développement », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 34-36 | 2012, mis en ligne le 19 juillet 2013, consulté le 4 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/apad/4117>.
- Kornerup, C., 1999, « La microfinance peut-elle atteindre les pauvres ? » *ADA dialogue*, octobre 1999.
- Lachaud, J., 2007, « La mesure de la croissance pro-pauvre au Burkina Faso : espace de l'utilité ou de capacité ? » *Revue d'économie du développement*, vol 21, p. 5-44.
- Lazarus, J., 2012, « Les enjeux de la sociologie de la pauvreté », CERISCOPE Pauvreté, 2012, <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete>.
- Lemay, C., 2011, « Un projet de microfinance par l'ONG Kilabo au Mali : l'effet communautaire » mémoire, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, maîtrise en géographie.
- Leyens, S., 2011, « Capabilités et définition transculturelle de la prospérité », dans I. Cassiers (Éd.), *Redéfinir la prospérité*, Paris, Éditions de l'Aube.
- Lipton, M., et Ravallion, M., 1995, "Poverty and policy," *Handbook of Development Economics* Vol. 3, Amsterdam, North Holland.
- Loisy, C., 2000, *Pauvreté, précarité, exclusion. Définitions et Concepts*, Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Paris, 52 p.
- Magassa, H., 2002, « Éthique et pauvreté : exemple du Mali », dans *La pauvreté une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger* – UNESCO/Futurs africains, Paris, Karthala, 269 p.
- Mai, L.P., 2014, *Ménages ruraux et lutte contre la pauvreté : cas des communes de Tu Ly et de Xuan Phong dans la province de Hoa Binh Vietnam*, thèse de doctorat en science agronomique et ingénierie biologique, Université de Liège, Gembloux Agro-Bio-Tech, Belgique, 196 p.
- Medédji, D., 2006, *Dynamique de la pauvreté rurale au Bénin : une analyse en termes d'entrées et de sorties*, PEP, CRDI, PMMA network session paper.

- Misangumukini, N., 2016, « Les déterminants de la perception subjective de la pauvreté parmi les chefs de ménage objectivement non pauvres au Mali », *Région et Développement*, n° 44-2016, p. 103-119.
- Mongbo, L. R., & Floquet, A., 2003, *Poverty assessment, Investigations qualitatives, rapport de la zone sud Bénin*, étude de la Banque mondiale, 44 p.
- Moustapha, D. M., & Vodounou, Z. C., 2001, *État des lieux de l'analyse de la pauvreté au Bénin de 1990 à 2000*. Disponible sur : http://www.brmnbenin.org/base/docs_de_rech/Etat_de_lieux_de_l_analyse_de_la_pauvrete_au_benin_de_1990_a_2000.pdf
- Ndikumana, L., 2012, « Appliquer l'évaluation à l'aide au développement : une solution pour combler le fossé micro-macro de l'efficacité de l'aide ? Applying Evaluation to Development and Aid : Can Evaluation Bridge the Micro-Macro Gaps in Aid Effectiveness ? », *Revue d'économie du développement*, 2012/4 (Vol. 20), De Boeck Supérieur, p. 125-153.
- Nganda Afumba, J. P., 2011, « Dynamique associative et réduction de la pauvreté rurale : une étude comparative de villages inégalement couverts par des Organisations non gouvernementales dans la province du Bandundu et dans l'hinterland de Kinshasa » (thèse de doctorat), Université de Liège-Gembloux Agro-Tech, 182 p.
- Nolan, N., & Whelan, C. T., 2007, « On the multidimensionality of poverty and social exclusion », in J. Micklewright & S. P Jenckins (Eds), *Poverty and inequity : New directions*, p. 146-164, Oxford University Press.
- Nolan, N., & Whelan, C. T., 2010, « Using non-Monetary Deprivation Indicators to Analyze Poverty and Social Exclusion : Lesson from Europe ? », *Journal of Policy Analysis and Management*, Vol. 29, n° 2, p. 305-325.
- Ntamahungiro, J., 2008, « Les causes de la pauvreté en Afrique subsaharienne et les enjeux pour en sortir », Conférence donnée à Palma de Majorca dans le cadre du séminaire « Stratégies de lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne », du 11 au 24 avril.
- Paugam, S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Presses Universitaires de France, Collection Le lien social, Paris, 276 p.
- PNUD, 2010, *Infrastructure de base et niveau de pauvreté dans les communes du Bénin. Projet de renforcement des capacités de conception et analyse des politiques de développement*. Document de travail n° 007/2010.
- PNUD, 2014, *Rapport sur le développement humain. Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*, New York, NY, 10017, 259p, www.undp.org.
- PNUD-INSAE, 1996, *Profil de la pauvreté urbaine et caractéristiques socioéconomiques des ménages urbains*.
- PNUD-MDR, 1993, *Perceptions des dimensions de la pauvreté, du bien-être et de la richesse en milieu rural au Bénin*.
- Ponty, N., 1998, *Mesurer la pauvreté dans un pays en développement*, Stratéco n° 90-91, août-décembre.
- Pradhan, M., & Ravallion, M., 1998, « Measuring poverty using qualitative perceptions of welfare », *Policy research working paper*, World Bank, Washington D. C, 35 p.

- Purdue, W. D., 1986, *Sociological theory*, Palo Alto, Californie, Mayfield Publishing Company.
- Rahnema, M., 2003a, « La problématique de la pauvreté dans l'esprit de l'après-développement », dans F. Nahanvandi (Dir.), *Repenser le développement et la coopération internationale*, Paris, Karthala, p. 37-48.
- Rahnema, M., 2003b, « La pauvreté », communication prononcée le 18 octobre 2003 au Colloque Philia/L'Agora à Orford au Québec.
- Razafindrakoto, M., & Roubaud, F., 2001, « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : Le cas de la capitale malgache », document de travail Dial, n° 2001/07, Dial, î, n° 383-384-385, INSEE, Paris, p. 131-155.
- Renard, R., 2006, *Cours de Politiques en matière d'aide*, Université d'Anvers, IPGD.
- Rollet, G., 2008, « L'émergence des sciences sociales et la question de la pauvreté », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 4, n° 2, 2008, p. 19-20.
- Savadogo, K., & Larivière, S., 1993, *Caractéristiques socioéconomiques et stratégies des ménages en matière de sécurité alimentaire dans la province du Passoré*, 98 p.
- Sawadogo, A., 2005, « Analyse des déterminants de la pauvreté au Burkina Faso, mémoire de fin d'études pour le diplôme d'ingénieur du développement rural », Université polytechnique de Bobo-Dioulasso, Institut du développement rural (IDR), 105 p.
- Sawadogo, K., 1995, *Profil de la pauvreté au Burkina Faso : Une approche qualitative et quantitative*, Rapport à la Banque mondiale, Université de Ouagadougou, juillet 2005.
- Sen, A., 1987, *Comodities and capabilities*, New Delhi, Oxford University Press.
- Tevoedjre, A., 1978, *La pauvreté, richesse des peuples*, Paris, Éditions ouvrières.
- Tidjani Alou, M., 2012, « La faiblesse des mouvements de lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne. De la prévalence du plaidoyer sur l'action militante globale », CERISCOPE Pauvreté, <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part3/la-faiblesse-des-mouvements-de-revendication-contre-la-pauvrete-en-afrique-sub-saharienne>.
- Tovo, M., 1995, *Réduire la pauvreté au Bénin*, CEDA.
- Trudel, M., 2009, Suivi et formation des acteurs aux analyses AMED dans les projets FIDA à Madagascar, Rapport synthèse, 20 p.
- Verger, C., 2007, *Le Mali au quotidien : la force des faibles*, Paris, L'Harmattan.
- Wetta, et al., 2011, *Pauvreté chronique et transitoire au Burkina Faso : une analyse de la dynamique à partir des données agricoles*, PRCP, CPRC.